

Fiche Inscription

Cette 8^{ème} édition du rassemblement amical « carnassiers » bateaux aura lieu le 26 Septembre 2021 au chenal évacuateur de crues à Nogent-sur-Seine (plan d'eau de la centrale nucléaire). Il se fait par équipages de 2 en bateaux. Pour toutes les informations merci de vous rendre sur le site de l'AAPPMA : <http://www.aappma-nogentsurseine.fr/challenge-carnassiers-2021/>

Le montant de l'inscription est de 25€ par personne soit 50€ par équipage. Le repas de midi est compris. Le chèque sera à l'ordre de l'Association Amicale des Pêcheurs à la ligne de Nogent-sur-Seine). Cette fiche d'inscription ainsi que le règlement est à envoyer par courrier à **Monsieur POMMERA Patrick - 37 rue Joly - 77160 Provins avant le 28 Août 2021 à 12h00.**

Aucune inscription ne sera validée si le règlement n'accompagne pas la fiche d'inscription. Ne renvoyer que la 2^{ème} page de ce document !

Votre inscription implique que vous ayez lu et accepté le règlement présent sur le site internet de l'AAPPMA à l'adresse mentionnée au premier paragraphe, Tout manquement au règlement fera l'objet de sanctions pouvant aller de l'avertissement à l'exclusion. A noter que lors de l'appel, une vérification de la présence obligatoire des gilets de sauvetage et du dispositif de conservation du poisson sera effectuée. L'absence de ses équipements entraînera une exclusion !

En fonction de l'évolution de la situation sanitaire en France, il vous est demandé de prévoir des masques.

L'organisateur

Equipier n°1 :

M / Mme / Mlle

Nom :

Prénom :

Date de naissance :/...../.....

Adresse :
.....
.....

Code Postal :

Ville :

Tél :

Email :

Nom équipe - sponsors :
.....
.....

N° carte de pêche :

Type de bateau et dimensions:
.....

Qualification secourisme (si oui précisez) :
.....

Equipier n°2

Nom :

Prénom :

Date de naissance :/...../.....

Adresse :
.....
.....

Code Postal :

Ville :

Tél :

Email :

Nom équipe - sponsors :

.....
.....

N° carte de pêche :

Type de bateau et dimensions:

.....

Qualification secourisme (si oui précisez) :

.....